Commune de Bernex

Octobre 2017
Aux représentant-e-s de la presse
et des médias

Communiqué de presse

Référendum contre le PLQ Saint-Mathieu
La commune soutient le développement du nouveau quartier de Saint-Mathieu

Bernex, le 10 octobre 2017 – Le référendum contre la délibération du 13 juin 2017 préavisant favorablement le projet de plan localisé de quartier Saint-Mathieu de la Commune de Bernex a abouti. A travers les signatures recueillies, le Conseil administratif entend bien les préoccupations qui se sont exprimées et les magistrats s'engagent à y répondre.

Ce référendum sera soumis au vote des électeurs-trices de Bernex lors du scrutin du 4 mars 2018. D'ici là, le Conseil administratif de Bernex et les élus du Conseil municipal qui ont voté majoritairement en faveur de ce PLQ auront la possibilité de présenter aux Bernésiens le contenu réel de ce projet.

« Ce référendum est une opportunité d'information et de dialogue avec nos concitoyens, expliquent collégialement les trois membres du Conseil administratif de Bernex, M. Gilbert Vonlanthen, Maire, Mme Guylaine Antille et M. Cyril Huguenin. *Nous avons pesé de tout notre poids durant la phase de négociation afin que le développement du quartier de Saint-Mathieu réponde non seulement aux besoins de logement à des prix accessibles mais permette également d'implanter des services de proximité dont nous avons besoin aujourd'hui. »*

Rappelons les points forts du PLQ Saint-Mathieu :
- 420 logements en priorité aux Bernésiens
- des appartements avec encadrement pour personnes âgées (IEPA)
- une crèche de 90 places
- des commerces de proximité
- une maison de la santé avec des médecins et des spécialistes
- des espaces publics végétalisés
- une centaine d'emplois

De plus, conformément à la volonté des élus de Bernex et selon les engagements de l'Etat, l'installation des premiers habitants de ce quartier sera concomitante au prolongement du Tram fin 2020 et à la mise en service en 2021 du Boulevard des Abarois qui permettra l'évitement du centre-ville.
Plusieurs réunions publiques et moments d'échanges seront organisés afin d'informer correctement les Bernésiens sur les bienfondés et les qualités de ce plan localisé de quartier à l'instar de ce qui a été fait depuis plus de 10 ans.

Le Conseil administratif tient également à rappeler que l'urbanisation de Bernex correspond à une volonté de l'Etat et à un vote du Grand Conseil. Choisir ce PLQ tel qu'il a été négocié depuis des années, c'est soutenir le projet souhaité par la commune et adapté aux besoins des Bernésiens.

Contact et renseignements
Mairie de Bernex
M. Cyril HUGUENIN, Conseiller administratif de la Commune de Bernex
Tél. 079 602 02 50 - cyril.huguenin@bernex.ch